



Bulletin 6

SOMMAIRE

- ✚ Une mission économique de l'Ambassade de France en visite à l'APB
- ✚ Présentation du projet HOME
- ✚ Pourparlers entre le secteur privé et l'OFATMA
- ✚ La conjoncture économique : 21 produits interdits de transit par la frontière
- ✚ Les états financiers du système bancaire au 30 juin 2015

UNE MISSION ECONOMIQUE DE L'AMBASSADE DE FRANCE EN VISITE A L'APB

Les membres de l'APB ont reçu le 16 septembre 2015 une mission économique de l'ambassade de France, conduite par Messieurs Patrick Hervé et Patrice Pous, venue explorer les tendances de l'économie haïtienne et l'évolution du secteur bancaire.

Les tendances relevées par les banquiers ne sont pas trop différentes de celles observées dans les rapports publiés récemment par le FMI et la Banque Mondiale :

- un taux de croissance économique n'allant pas au-delà de 2% pour l'exercice 2014-2015
- un déficit budgétaire constitué en grande partie des subventions maintenues à la compagnie d'électricité
- une hausse des prix des biens et services résultant des pressions exercées sur le change

Une revue a été faite des problèmes de liquidités confrontés par le système bancaire à la suite des mesures adoptées par la Banque de la République d'Haïti. En effet, les récentes mesures de la Banque Centrale pour contrer la dévaluation de la monnaie nationale qui a atteint 57 gourdes pour un dollar au mois de juillet 2015 ont porté sur :

- les variations des taux de réserves obligatoires (48% sur passifs libellés en devises et 44% sur passifs en gourdes)
- les taux d'intérêts servis sur les obligations destinées aux institutions financières et servant de taux directeurs de la banque centrale (16% sur les bons à 90 jours)
- l'émission d'obligations au public avec une composante de change, une prime pouvant compenser le risque de dépréciation de la monnaie.

Ces différentes mesures ont permis de ramener le taux de change de 57 gourdes en juillet 2015 à 52 gourdes pour un dollar en septembre 2015 soit une baisse de 5 gourdes représentant environ 500

points de base. Le coût de ces opérations est élevé tant pour le gouvernement Central que la Banque Centrale mais aussi pour les autres agents économiques.

✚ Le système bancaire se trouve en situation de sous liquidités, la position de réserves des banques est déficitaire depuis la fin du mois de juillet et l'ensemble du système n'est pas en mesure d'honorer les demandes de crédit en faveur de l'économie. L'effet d'éviction dans le domaine de crédit est très marqué, le portefeuille de crédit des banques en dollars est 633 millions de dollars au début de septembre 2015 contre 779 millions, un an auparavant en septembre 2014 soit une croissance négative. Le portefeuille de crédit en gourdes, pour la même période, est respectivement de 37.7 milliards de gourdes en septembre 2015 et 33.3 milliards en septembre 2014 soit une croissance de 13.2%. Globalement, la croissance du crédit à l'économie ne dépassera pas 3% pour l'année fiscale 2014-2015.

✚ Le renchérissement des taux d'intérêts des banques commerciales, d'épargne et de logement jusqu'à 18% sur les prêts en gourdes et 15% en dollars à la suite de l'augmentation du prime rate de la Banque Centrale constitue un fardeau pour les emprunteurs qui doivent faire face à des dépenses supplémentaires pour rembourser leur dette.

✚ La perte des réserves nettes de change de près de 350 millions de dollars découlant de la vente de 171 millions de dollars pour défendre un niveau donné de taux de change et des supports en devises apportés aux pétroliers et aux télécoms pour diminuer les pressions qu'ils exercent sur le marché des devises.

✚ Le versement de plus de 378 millions de gourdes par la Banque Centrale sous forme d'intérêts sur les bons émis et dont l'encours totalise 6 milliards de gourdes.

Outre ces conséquences, les banquiers estiment que la politique monétaire actuelle alimente l'inflation et le maintien des mesures au-delà de 30 septembre 2015 entraînerait un ralentissement de l'économie, une détérioration de la qualité du portefeuille des banques et une désintermédiation financière.



PRESENTATION DU PROJET HOME

Deux experts consultants à USAID, Duane Kissick et Jean Denis Lys ont présenté à la dernière séance en assemblée générale des membres de l'APB le programme intitulé : Haiti Home Ownership & Mortgage expansion. Le premier objectif de ce programme est de créer un modèle de maison à prix abordable (fourchette allant de 17500 à 30 000 dollars), présentant un certain attrait pour la famille haïtienne et qui dynamisera les intermédiaires en les poussant à développer des produits et programmes d'expansion de logement. Les activités du programme HOME s'étendront sur trois grands axes :

- ✚ Une assistance technique aux institutions financières et aux promoteurs immobiliers
- ✚ Un fonds de garantie afin de couvrir les pertes potentielles
- ✚ Un fonds non remboursable pour diminuer les risques liés à la construction et à l'acquisition de logement



Le public cible pour le programme Home se trouve dans la catégorie de personnes à revenus modérés c'est-à-dire ayant un actif réduit, limité ou des personnes n'ayant pas accès au crédit bancaire.

Les promoteurs du programme Home cherchent un partenariat avec les banques dans le but de déterminer les voies à suivre pour le développement de projet de logement, retenir les meilleurs projets notamment ceux intéressant le secteur bancaire, d'identifier les goulots d'étranglement affectant l'immobilier et définir les critères de sélection des projets.

Dans ces perspectives, proposition a été faite à l'issue de la séance de travail de créer un groupe de travail diversifié pour adresser les différents points discutés.

POURPARLERS ENTRE LES ASSOCIATIONS PATRONALES ET L'OFATMA

Les échanges entre le secteur des affaires et l'OFATMA sont intervenus après échanges de correspondances relatives aux démarches visant à appliquer la loi du 28 août 1967 et son décret d'application en date du 18 février 1975 sur l'assurance maladie et maternité. Ces deux textes qui obligent employés et employeurs à s'acquitter de cotisations obligatoires pour couvrir les risques en cas de maladie, n'ont pas été appliqués depuis leur promulgation en raison des faiblesses structurelles de l'OFATMA qui ne disposaient que d'un seul hôpital à Port-au-Prince.

Appliquer une loi datant de 1967 sans transition et sans aucun amendement aura non seulement des conséquences directes sur le budget des ménages et des entreprises mais aussi sur le secteur privé des assurances qui ont développé un marché et des produits pour combler le vide laissé par l'Etat dans ce domaine.

C'est dans cette optique et pour trouver des aménagements quant à la mise en œuvre du volet assurance maladie/maternité de la loi que les parties se sont réunies le 15 septembre 2015 à Sofittraining en présence des membres du Conseil d'Administration des Organismes de Sécurité Sociale (CAOSS).

Le Directeur Général de l'OFATMA, Max Rudolphe Saint-Albin, a fait une présentation power point mettant en exergue les grandes lignes des actions de son institution. Il a mentionné les carences en soins de santé dont souffrent 40% de la population, la couverture d'assurance dont le taux de pénétration s'élève à 4% et les dépenses en soins de santé qui dépendent grandement de l'Etat (40%) et de l'aide externe (53%).

Pour inverser ces tendances l'OFATMA a commandité une étude actuarielle, a mis sur pied un programme d'auto assurance pour les agents de la fonction publique, a conçu un plan à trois composantes Accident -maladie/maternité -frais funéraires qui s'appuie sur un réseau de prestataires de services comprenant 44 hôpitaux, 122 médecins affiliés, 4 entreprises funéraires, 7 laboratoires, 3 centres de dialyses, et pour les cas plus complexes un partenariat avec los servicios medicos cubanos. De plus des indemnisations sont prévues en cas d'incapacité (2/3 du salaire), de décès (1/3 du salaire) et 3 mois de congé maternité payé.



Les représentants du secteur privé, Me Maxime D. Charles de l'Association Professionnelle des Banques et Mr philippe Armand de l'Association des Assureurs ont mis l'accent sur le contexte économique, les avancées du secteur des assurances, les mécanismes d'application de la loi et la compétitivité ou la libre concurrence qui permet aux assurés de bénéficier de meilleurs prix et services.

Durant les périodes de non application de la loi soit près de cinquante ans, le secteur privé n'est pas resté inactif. Des structures ont été mises en place pour encadrer les employés et leur offrir un plan de couverture d'assurance maladie. Des investissements importants ont été consentis par le secteur des assurances pour doter le pays de services de niveau acceptable. L'application in extenso de la loi de 1967 ruinerait tout un secteur d'activités offrant des emplois et des services à plus de 50 000 adhérents et 200 000 dépendants.

Les représentants des Associations patronales n'éprouvent aucune crainte de solliciter un certain recul sur ce sujet pour mieux appréhender la réalité et discuter des choix qui méritent d'être retenus. Les deux parties se sont entendues pour créer un groupe de travail appelé à statuer ou proposer une nouvelle loi devant régir le secteur des assurances. Un moratoire a été accepté par l'OFATMA en faveur des entreprises offrant un plan d'assurance à leurs employés et celles en difficultés sans renoncer pour autant à ses prérogatives légales.



La conjoncture économique est dominée par l'interdiction d'entrée sur le territoire haïtien par voie terrestre de 21 produits. Il s'agit de produits de première nécessité incluant : la farine, les huiles comestibles, l'eau, le fer le ciment...etc. Cette mesure remet à la surface, les problèmes transfrontaliers qui ne datent pas d'aujourd'hui, ils ont été amplifiés à la suite du tremblement de terre de l'année 2010 ayant occasionné des pertes et dommages inestimables.

La régulation est à l'ordre du jour des deux côtés de la frontière, les dominicains veulent réguler le flux migratoire après ouverture pour des raisons économiques et humanitaires et les haïtiens cherchent à régulariser le flux de marchandises qui sape la base, les fondements mêmes de l'industrie locale après avoir sollicité l'utilisation des infrastructures dominicaines en vue d'atténuer les dommages causés par le séisme aux installations portuaires.

Ces mesures font couler beaucoup d'encre et de salives et semblent envenimer les relations diplomatiques entre les deux pays partageant l'île au point que les ambassadeurs haïtiens et dominicains ont été rappelés par leur chancellerie respective.

L'autre fait dominant l'actualité est la hausse de l'indice des prix en Haïti. L'inflation au mois d'août 2015 a franchi la barre psychologique de deux chiffres et a atteint 10.4% en glissement annuel, les plus fortes variations de l'indice ont été enregistrés dans les secteurs de l'alimentation et de l'habillement. Ces variations de prix étaient prévisibles dans la mesure où le taux de change de la gourde par rapport au dollar a augmenté de plus de 700 points de base entre septembre 2014 et août 2015 et les taux d'intérêts dans l'économie sont passés à 18% sur les prêts en monnaie nationale. Il ne restait que l'ajustement du prix des biens et services.

En dépit du fait que le taux de change réel ou effectif de même que les prix frontières soient favorables à Haïti et devraient constituer une forme de protection, de barrière non tarifaire à l'importation, les produits fabriqués localement n'ont pu faire face à la concurrence, l'industrie nationale semble ne pas disposer suffisamment d'avantages comparatifs lui permettant de livrer sur le marché un produit à prix compétitif.

PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS DU SECTEUR BANCAIRE AU 30 juin 2015

1 - RESULTATS FINANCIERS DES BANQUES

La période d'octobre 2014 à juin 2015 a été marquée par un bénéfice net des banques de l'ordre de 2.7 milliards de gourdes, soit une hausse de 27.0% par rapport à l'exercice précédent Ce résultat est imputable à la hausse de 18.68% d'octobre 2014 à juin 2015 du Produit Net bancaire qui, d'un montant de 7.8 milliards de gourdes d'octobre 2013 à juin 2014, est passé à 9.3 milliards durant la période analogue de l'exercice suivant.

La croissance du Produit Net Bancaire tire principalement son origine de la hausse de 27.63% des Revenus Nets d'Intérêts qui, de 3.97 milliards de gourdes d'octobre 2013 à juin 2014, ont atteint 5.06 milliards d'octobre 2014 à juin 2015.

1.1 – REVENUS D'INTERET

Les composantes ayant influencé les Revenus d'Intérêts, ont été :

D'abord les intérêts sur les Prêts qui en représentent 82.40% d'octobre 2014 à juin 2015 et qui ont cru de 24.97%. Ces intérêts s'élèvent, durant la période sous observation, à 4.86 milliards de gourdes contre 3.89 milliards au cours de la période analogue de l'exercice précédent.

Ensuite viennent les Intérêts sur Bons BRH (6.42% des Revenus d'Intérêts) qui ont plus que triplé, passant de 0.11 milliards de gourdes à 0.38 milliards durant la période sous étude.



1.2 AUTRES REVENUS

Les Autres Revenus ont totalisé 4.2 milliards de gourdes. Ils comprennent :

Les Commissions qui occupent 53.75% du total, soit 2.3 milliards de gourdes, ont crû de 9.59%.

Les Gains de Change qui représentent 18.88% du total, soit 0.80 milliards de gourdes. Leur croissance a été de 17.86%.

1.3 – LES DEPENSES

Les dépenses effectuées par les banques pour leur fonctionnement, s'élèvent à 7.0 milliards de gourdes, pour les neuf premiers mois de l'année. Les contributions des différents postes se présentent comme suit :

D'abord, les dépenses d'intérêt qui, de 0.45 milliards, ont atteint 0.83 milliards de gourdes durant la période sous revue.

Ensuite, les Dépenses d'Exploitation qui sont passées de 5.0 milliards de gourdes d'octobre 2013 à juin 2014 à 5.6 milliards d'octobre 2014 à juin 2015. Parmi ces dépenses, on retrouve les Salaires & Avantages Sociaux (45.51% du total) qui ont enregistré une hausse de 16.04%, les Amortissements (7.69%), qui se sont accrus de 12.75%, les Frais de Locaux (6.69%) de 9.59% et les Autres Dépenses d'Exploitation (40.10%), de 9.03%.

Les Dotations à la Provision pour Créances Douteuses et l'Impôt sur le Revenu ont, durant la période sous observation, augmenté respectivement de 26.90% et 55.78%.

1.4 – LES BENEFCES

Le bénéfice avant dépenses d'exploitation et impôts sur le revenu, s'est élevé à 8.7 milliards de gourdes contre 7.4 milliards d'octobre 2013 à juin 2014.

Le bénéfice avant impôt sur le revenu, pour la même période, a atteint 3.1 milliards contre 2.4 milliards de gourdes.

Le bénéfice net, 2.7 milliards contre 2.1 milliards de gourdes. Il convient de noter que le ROA et le ROE ont été respectivement de 1.74 et 23.03 d'octobre 2014 à juin 2015 contre 1.56 et 20.77 d'octobre 2013 à juin 2014.

2 – BILAN DES BANQUES

A - ACTIF

La conjoncture économique, caractérisée par des anticipations négatives des agents économiques et la rareté du billet vert sur le marché des devises, a fait grimper le taux de change de la gourde par rapport au dollar américain qui, de 45.5577 gourdes pour un dollar en juin 2014, est passé à 51.5866 pour un dollar en juin 2015, soit une dépréciation de 6.0289 gourdes. Cette perte de valeur de la monnaie nationale a contribué à l'appréciation des actifs en dollars au détriment de ceux en gourdes.

En plus de l'effet du taux de change, la hausse de 17.34% de l'Actif des banques, passant de 183.4 milliards de gourdes en juin 2014 à 215.2 milliards en juin 2015, peut être attribuée à l'accroissement des Bénéfices non Répartis (BNR) et des Réserves au niveau de l'Avoirs des Actionnaires.

1 - DISPONIBILITES

De 70.1 milliards de gourdes en juin 2014, les Disponibilités qui représentent 40.44% de l'Actif, sont passées à 87.0 milliards en juin 2015, soit une hausse de 24.22%. Les Avoirs à la BRH qui occupent 73.70% de ces Disponibilités, ont augmenté de 22.72%. Ces avoirs sont à distinguer de la position de réserves des banques qui a été de 2.26 milliards de gourdes et de 0.06 milliards de dollars en juin 2015 et qui est la différence entre les réserves obligatoires et le solde des encaisses et dépôts de réserves des banques à la BRH.

Les deux autres grandes composantes des disponibilités: Les Encaisses (14.08%) et les Avoirs à l'Etranger (8.59%), se sont accrus respectivement de 53.37% et 7.72%.

2 – PLACEMENTS

Tandis que les Bons BRH (2.60% de l'Actif) ont progressé de 158.0%, les Bons du Trésor (1.19%) ont diminué de 33.8%
Les Placements autres Bons (17.44% de l'Actif) se sont accrus de 18.65%

3 - CREDIT

De 64.2 milliards de gourdes en juin 2014, le Portefeuille Net des Banques (32.46% de l'Actif) s'est élevé à 69.9 milliards au 30 juin 2015, soit une hausse de 8.84%. Ce portefeuille ne représente que 39.91% des dépôts bancaires, ce qui signifie que près de 40.0% des dépôts sont affectés au crédit.

Le crédit en gourdes, durant cette même période, est passé de 31.7 milliards de gourdes en juin 2014 à 36.4 milliards en juin 2015, en hausse de 14.8%.

Du côté du crédit en dollars, on a observé, pour la même période, une baisse de 9.1%. De 0.75 milliards de dollars en juin 2014, le portefeuille net est tombé à 0.69 milliards de dollars américains en juin 2015.

Parallèlement au crédit à l'économie, le crédit net au secteur public, avec ou sans annulation de dette, a connu une forte hausse. Le crédit net sans annulation de dette a presque doublé, passant de 9.8 milliards de gourdes en juin 2014 à 19.6 milliards en juin 2015.

De 18.1 milliards de gourdes en juin 2014, le crédit avec annulation de dette a atteint 25.8 milliards de gourdes en juin 2015, en hausse de 42.9%.

Cette comparaison montre que le crédit à l'Etat prédomine durant cette période. Ce revirement de tendance est constaté depuis l'année dernière. La forte croissance du crédit au secteur public est à l'origine de la compression du crédit au secteur privé et explique la mesure prise par la banque centrale pour raréfier les liquidités des banques commerciales dans le but de limiter la création monétaire excessive.

B – PASSIF

1 – DEPOTS

La fonction principale d'une banque est la captation des dépôts de la clientèle en vue de les offrir sous forme de crédit aux demandeurs de capitaux. Ainsi, les dépôts occupent-ils une place importante dans le passif des banques.

De 150.9 milliards de gourdes en juin 2014, les dépôts (81.34% du passif) ont atteint 175.1 milliards en juin 2015, soit une hausse de 16.01%. Les dépôts à vue, 44.89% de ces dépôts, ont augmenté de 11.14%.

Les dépôts d'épargne, leur deuxième grande composante (34.77%), se sont accrus de 10.67%.

Toutefois, on a observé une croissance 41.32% des dépôts à terme (20.34% du total), ce qui signifie que les déposants ont été surtout attirés par des taux plus élevés offerts par ce type de dépôts, consécutifs à l'augmentation des taux de rendement des Bons **BRH**.

2 – OBLIGATIONS

Les Obligations à vue (4.44% du Passif), ont progressé de 44.92% tandis que les Obligations à terme (4.90% du Passif) ont crû de 39.96%.

Les Autres passifs ont diminué de 13.37%.

3 – AVOIRS DES ACTIONNAIRES

L'Avoir des Actionnaires qui représente 7.56% du passif, a augmenté de 16.10% en juin 2015. Ses principales composantes : les Bénéfices Non Répartis (BNR) (40.17%), le Capital Versé (37.69%) et les Réserves (19.65%), ont augmenté respectivement de 33.03%, de 1.73% et de 11.61%.


3 – INDICATEURS FINANCIERS

A – MESURES ET CROISSANCE

L'actif bancaire en dollars US s'est accru de 3.11%, passant de 4,046 millions de dollars en juin 2014 à 4,172 millions en juin 2015.

Le rapport Crédit/PIB a été de 17.97 et celui des Dépôts/PIB, de 45.02 en juin 2015.

B – ADEQUATION DU CAPITAL



Le rapport Capital Réglementaire /Actifs Pondérés par les Risques a progressé à 18.39 en juin 2015 contre 17.54 en juin 2014. Celui du Capital/Actif a reculé à 7.56 en juin 2015 contre 7.64 en juin 2014.

C – QUALITE ET COMPOSITION DE L'ACTIF

La relation Prêts/Actif a baissé à 32.5 en juin 2015 contre 35.0 en juin 2014. Celui des Prêts Improductifs/Actif a crû à 1.34 en juin 2015 contre 1.17 en juin 2014.

Les Provisions sur Prêts bruts et sur Prêts Improductifs ont été respectivement de 2.84 et 70.84 en juin 2015 contre 2.27 et 69.33 en juin 2014.

D – PROFIT ET RENTABILITE

De 1.56 en juin 2014, le ROA est passé à 1.74 en juin 2015. Une tendance analogue a été observée pour le ROE qui, 20.77 en juin 2014, a atteint 23.03 en juin 2015.

Le rapport des Intérêts Nets aux Intérêts Bruts a reculé à 85.85 en juin 2015 contre 89.79 en juin 2014.

La relation Dépenses d'Exploitation au Produit Net Bancaire a régressé à 60.63 en juin 2015 contre 63.99 en juin 2014.

E – LIQUIDITES

Les Actifs Liquides sur l'Actif Total et sur les Dépôts ont respectivement été de 40.44 et de 49.72 en juin 2015 contre 38.20 et 46.44 en juin 2014.

F – DOLLARISATION

Les rapports Prêts en devises sur Prêts Totaux et Prêts en Devises sur Dépôts en devises ont reculé respectivement à 49.50 et 33.70 en juin 2015 contre 51.88 et 37.75 en juin 2014.

Les Dépôts en Devises sur les Dépôts Totaux ont progressé à 58.63 en juin 2015 contre 58.46 en juin 2014.

RESULTATS FINANCIERS DES BANQUES									
(en millions de gourdes)									
	Oct 12-Sep 13	Janv-mars 2014	Avril-juin 2014	Oct 13-Juin 14	Oct 13-Sep 14	Oct -Déc. 14	Janv-mars 2015	Avril -juin 2015	Oct 14 -Juin 15
Revenus nets d'intérêt									
Revenus d'intérêt									
Prêts	4,489.01	1,229.35	1,418.43	3,887.44	5,289.54	1,477.52	1,610.72	1,769.95	4,858.19
Intérêt sur Bons BRH	185.59	34.99	23.03	107.29	154.53	92.38	127.39	158.51	378.24
Autres	566.91	125.58	168.01	422.11	624.47	192.17	236.00	231.26	659.43
Total Revenus d'intérêt	5,241.51	1389.92	1,609.47	4,416.84	6,068.54	1,762.03	1,974.11	2,159.72	5,895.87
Dépenses d'intérêt	369.21	132.87	195.09	450.81	663.79	218.08	272.01	344.04	834.13
Revenus nets d'intérêt	4,872.30	1,257.05	1,414.38	3,966.03	5,404.75	1,543.95	1,702.10	1,815.68	5,061.74
Autres revenus									
Commissions	2,647.31	708.92	753.29	2,073.99	2,971.91	697.01	738.89	836.91	2,272.81
Gains de change	815.52	226.96	237.26	677.45	914.95	249.14	243.44	305.83	798.41
Autres	1,274.12	344.63	498.57	1,110.41	1,537.76	320.18	348.98	487.76	1,156.92
Total Autres Revenus	4,736.95	1,280.51	1,489.12	3,861.85	5,424.62	1,266.34	1,331.31	1,630.50	4,228.14
Produit net bancaire	9,609.25	2,537.56	2,903.50	7,827.88	10,829.37	2,810.28	3,033.41	3,446.18	9,289.88
Dotation à la provision pour créances douteuses	418.85	167.26	151.94	439.39	640.29	144.57	188.60	224.42	557.59
Bénéfice avant dépenses d'exploitation & impôt sur le Revenu	9,190.40	2,370.30	2,751.56	7,388.49	10,189.08	2,665.72	2,844.81	3,221.76	8,732.29
Dépenses d'exploitation									
Salaires & avantages sociaux	2,706.75	732.04	768.07	2,208.97	3,050.32	781.69	875.72	905.93	2,563.34
Frais de locaux	384.41	111.79	117.29	343.97	466.2	125.38	122.03	129.55	376.96
Amortissement	454.62	128.64	136.76	384.33	524.49	145.31	139.38	148.66	433.35
Autres dépenses d'exploitation	2,705.77	699.99	715.87	2,071.64	2,936.26	747.98	744.83	765.9	2,258.72
Total Dépenses d'exploitations	6,251.55	1,672.46	1,737.98	5,008.91	6,977.26	1,800.37	1,881.97	1,950.04	5,632.38
Bénéfice avant impôt sur le Revenu	2,938.85	697.84	1,013.58	2,379.57	3,211.81	865.35	962.84	1,271.72	3,099.91
Impôt sur le Revenu	318.19	55.41	130.76	270.73	359.78	112.82	93.39	215.52	421.73
Bénéfice Net (Perte nette)	2,620.66	642.43	882.82	2,108.84	2,852.03	752.53	869.45	1,056.20	2,678.18

Source : BRH : Direction de la Supervision

BILANS CONSOLIDES DES BANQUES

(en millions de gourdes)

	30 juin 2012	30 Juin 2013	30 Septembre 2013	30 juin 2014	30 septembre 2014	30 juin 2015
Actifs						
Disponibilités						
Encaisses	5,891.04	4,913.07	6,230.35	7,987.92	7,997.28	12,251.41
Avoirs à la BRH	56,123.95	52,606.46	52,101.13	52,274.50	55,151.42	64,149.31
Avoirs à l'étranger	9,059.62	9,142.27	6,223.83	6,942.57	7,258.94	7,478.39
Avoirs dans les banques	1,789.69	1,192.91	1,162.87	1,623.10	1,671.05	2,000.42
Autres liquidités	1,412.58	1,757.77	1,447.96	1,246.16	1,245.66	1,163.97

Total disponibilités	74,276.88	69,612.48	67,166.14	70,074.25	73,324.35	87,043.50
Bons BRH	5,962.82	5,449.89	5,944.99	2,169.85	4,508.56	5,598.77
Bon du trésor/MEF				3,875.00	3,875.00	2,566.48
Autres placements	28,438.73	29,506.86	30,551.97	31,633.33	32,859.96	37,534.06
Portefeuille net	47,000.80	58,817.30	62,165.98	64,192.20	68,178.25	69,867.14
Immobilisations	4,863.08	5,334.78	5,415.18	6,167.16	6,250.55	6,815.85
Autres actifs	5,054.05	5,074.24	4,687.77	5,310.82	5,505.03	5,799.68
Total Actifs	165,596.37	173,795.55	175,932.03	183,422.61	194,501.70	215,225.48
Passif						
Dépôts						
A vue	75,153.35	72,340.98	71,460.30	70,710.28	75,847.92	78,584.40
D'épargne	50,900.17	52,827.42	52,000.43	54,992.55	55,250.78	60,862.24
A terme	19,818.75	20,742.66	22,185.22	25,200.14	26,450.42	35,613.15
	145,872.27	145,911.06	145,645.95	150,902.97	157,549.12	175,059.79
Banques locales	200	492.75	200.00	300.00	300.00	875.06
Banques à l'étranger	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
Autres	4,016.07	5,230.97	5,496.75	6,297.14	7,042.64	8,685.46
Total Obligations à vue	4,216.07	5,723.72	5,696.75	6,597.14	7,342.64	9,560.51
Banques locales	453	1,624.40	1,727.02	1,954.89	1,667.51	2,829.34
Banques à l'étranger		1,627.66	1,782.45	1,224.98	4,243.65	2,063.77
Autres	2,188.16	2,642.84	3,897.80	4,360.54	4,579.27	5,660.58
Total Obligations à terme	2,641.17	5,894.90	7,407.27	7,540.41	10,490.43	10,553.69
Autres passifs	2,544.98	4,003.13	4,118.15	4,376.41	4,369.01	3,791.14
Total Passif autres que capital	155,274.47	161,532.82	162,868.12	169,416.93	179,751.21	198,965.14
Avoirs des actionnaires						
Capital verse	4,024.94	5,716.70	5,876.70	6,024.78	6,024.57	6,128.82
Réserves	1,987.28	2,412.32	2,441.49	2,862.98	2,894.46	3,195.45
Réserves (Prov. p/pertes s/prêts)						180.96
Surplus d'apport	219.51	224.51	224.51	208.04	208.04	223.52
BNR	4,090.17	3,909.20	4,521.21	4,909.88	5,623.42	6,531.59
Total capital	10,321.90	12,262.73	13,063.91	14,005.68	14,750.49	16,260.34
Total Passif	165,596.37	173,795.55	175,932.03	183,422.61	194,501.70	215,225.48
Effets à l'encaissement		96.24	95.04	150.80	95.42	69.05
Crédit documentaire		1,679.95	1,396.25	1,588.62	1,734.23	2,034.14
Autres		6,445.33	8,409.57	10,889.11	12,483.17	14,562.52
Portefeuille brut		60,013.54	63,278.21	65,683.88	69,683.30	71,910.88
Provisions pour créances douteuses		1,196.24	1,112.23	1,491.68	1,505.03	2,043.74
Portefeuille de crédit improductif		1,771.94	1,540.71	2,151.42	2,087.95	2,893.35

SOURCE: BRH: DIRECTION DE LA SUPERVISION DES BANQUES

INDICATEURS FINANCIERS DE PERFORMANCE DU SYSTEME BANCAIRE
(exercice fiscal au 30 septembre; en pourcentage ou autrement indiqué)

	2010	2011	2012	2013	juin 2014	2014	Déc 2014	Mars 2015	Juin 2015
Mesure & Croissance									
Total Actifs (en millions de gourdes)	137.94	153,995	170.6	175.93	183,423	194,502	194,801	202,720	215,225
dont: Bons BRH (en millions de gourdes)	9.249	6.328	6.269	5.945	2,170	4,509	6,608	7,925	5,599
dont: Bons du trésor					3,875	3,875	2,875	5,140	2,566
dont:: prêts totaux nets (en millions de gourdes)	29.431	38.697	51.860	62.166	64,192	68,178	69,793	68,461	69,867
Total actifs (en millions de U.S. dollars)	3.453.6	3.767.5	4.029.9	4.021.9	4,046	4,269	4,167	4,297	4,172
Total Dépôts (en millions de gourdes)	119.25	135.55	146.8	145.65	150,903	157,549	158,561	165,050	175,060
Net Profits (pertes)(en millions de gourdes)	1.462.7	2.007.9	2.239.5	2.620.7	2,108.8	2,852	753	1,622.00	2,678
Crédit/PIB	11.0	12.8	15.8	17.0	16.9	17.5	17.9	17.9	17.97
Dépôt/PIB	44.7	44.8	44.8	40.0	38.8	40.5	40.8	40.8	45.02
Coissance du crédit net en glissement annuel	11.7	31.5	34.0	13.4	9.14	9.67	9.73	7.46	8.84
Adéquation du capital									
Capital réglementaire/ actifs pondérés risques	13.4	16.5	16.8	17.32	17.54	17.77	18.01	19.2	18.39
Capital / Actifs	6.24	6.17	6.40	7.43	7.64	7.58	7.96	7.95	7.56
Qualité & composition de l'actif									
Prêts / Actifs	21.3	25.1	33.0	35.3	35.0	35.1	35.8	33.8	32.5
Prêts improductifs(nets) / Actifs	5.7	3.7	2.42	2.43	1.17	1.07	1.56	1.53	1.34
Provisions / Prêts bruts	4.8	4.4	2.3	1.76	3.28	2.16	2.33	2.64	2.84
Provisions / Prêts improductifs	84.1	93.1	96.66	72.19	69.33	72.08	54.88	60.08	70.64
Prêts improductifs- provisions / Capital	3.20	1.10	0.40	4.46	4.71	3.95	8.85	7.66	5.23
Profits & rentabilité (annualisé)									
Profits nets / Actifs(ROA)	1.20	1.40	1.38	1.51	1.56	1.54	1.55	1.63	1.74
Profits nets / Capital (ROE)	18.40	22.20	21.93	21.86	20.77	20.51	19.89	21.02	23.03
Intérêts nets / Intérêts bruts	87.40	91.40	92.44	92.96	89.79	89.06	87.62	86.88	85.85
Dépenses d'exploitation / Produit Net Bancaire	69.20	67.80	66.72	65.06	63.99	64.43	64.06	63.01	60.63
Moyenne simple									
Intérêt sur prêts en gourdes	21.0	20	18.15	18.43	18.68	19.3	19.8	18.58	20.75
Intérêt sur prêts en dollars	12.0	10.0	8.88	10.13	10.25	9.5	14.5	11.88	13.45
Intérêt sur dépôts d'épargne en gourdes	0.14	0.28	0.4	0.1	0.09	0.09	0.09	0.11	0.11
Intérêt sur dépôts d'épargne en dollars	0.53	0.33	1.12	0.14	0.14	0.15	0.14	0.14	0.07
Intérêt sur dépôts à terme en gourdes	0.53	0.33	1.12	0.14	3.04	1.43	2.53	3.25	3.75
Intérêt sur dépôts à terme en dollars	0.13	0.52	0.14	0.64	0.51	0.58	2.07	2.52	1.55
Marges d'intérêts en gourdes	20.6	19.72	17.75	18.33	18.59	19.21	19.71	18.47	20.64
Marges d'intérêts en dollars	11.86	9.86	8.7	9.99	10.11	9.35	14.36	11.74	13.38
Moyenne pondérée									
Intérêt sur prêts en gourdes	20.28	6.28	7	6.4	9.34	10.42	12.28	9.72	11.72
Intérêt sur prêts en dollars	9.07	6.79	5.58	5.45	10.43	6.36	12.74	10.95	11.28
Intérêt sur dépôts d'épargne en gourdes	0.11	0.24	0.07	0.09	0.05	0.1	0.03	0.15	0.05
Intérêt sur dépôts d'épargne en dollars	0.07	0.05	0.04	0.07	0.05	0.1	0.05	0.03	0.05
Intérêt sur dépôts à terme en gourdes	0.47	0.28	0.97	0.29	4.26	1.12	2.48	5.22	5.71

Intérêt sur dépôts à terme en dollars	0.16	0.27	0.15	0.2	0.85	0.8	2.39	0.48	2.12
Marges d'intérêts en gourdes	20.17	6.04	6.93	6.31	9.29	10.32	12.25	9.57	11.67
Marges d'intérêts en dollars	9.00	6.74	5.54	5.38	10.38	6.26	12.69	10.92	11.23
Liquidité									
Actifs liquides / Actif total	51.00	49.50	45.50	38.20	38.20	37.70	36.60	36.80	40.44
Actifs liquides / Dépôts	59.00	56.30	52.80	46.10	46.44	46.50	44.97	45.13	49.72
Dollarisation									
Prêts en devises / Prêts totaux nets	60.1	55.7	51.7	48.18	51.88	52.40	53.10	51.10	49.50
Dépôts en devises / Dépôts totaux	60.3	62.3	62.9	55.15	58.46	57.30	56.50	56.90	58.63
Prêts en devises / Dépôts en devises	31.3	32.6	37.3	37.29	37.75	39.50	41.30	37.20	33.70
SOURCES: Banque de la République d'Haïti : Directions de la Supervision & du Crédit / FMI									